

HISTORIQUE

# UN PAN SOMBRE DE L'HISTOIRE DU CANADA

LES PENSIONNATS  
AUTOCHTONES  
ET LA LOI SUR  
LES INDIENS

PAR KONWATSITSA:WI MELOCHE  
TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR HÉLÈNE PANNETON



## POURQUOI ?

Parce que nous sommes encore trop nombreux à méconnaître la vraie histoire des Autochtones du Canada, j'ai demandé à l'extraordinaire Konwatsitsa:wi Meloche, enseignante et conférencière d'origine mohawk, de nous la partager. Parce qu'encore aujourd'hui, cette histoire... notre histoire, n'est pas enseignée comme il se doit.

- S. Cardi

Les Autochtones et l'histoire du Canada – tandis que j'écris ces mots, un autre me vient à l'esprit : « oxymore ».

*Autochtones, histoire, Canada.* Ces trois mots n'existaient tout simplement pas dans une même phrase !

Rarement ai-je pu trouver un livre d'histoire du Canada qui rendait compte un tant soit peu et de manière positive de la présence des Autochtones.

Comme il est rafraîchissant de voir ces mots réunis !

Quand j'étais enfant, dans la réserve indienne de Kahnawake, mon grand-père paternel me racontait qu'il avait vécu dans un « pensionnat ». Je ne comprenais pas de quoi il s'agissait. J'avais aussi entendu parler de la mauvaise conduite de mes grands-pères, mais sans pouvoir l'expliquer. À mon entrée à l'université, j'ai pris connaissance du sommaire d'un cours : « Pensionnat indien : un endroit où les Autochtones "allaient" à l'école ».

Timidement, j'ai dit à mon professeur que les enfants autochtones n'« allaient » pas à l'école, mais qu'ils étaient « forcés » de le faire, et ce, légalement ! Car la GRC avait le pouvoir d'incarcérer les parents qui tentaient de retenir leurs enfants auprès d'eux. Le professeur n'a pas apprécié mon intervention, mais il a demandé à ses étudiants de modifier le sommaire en remplaçant « allaient à l'école » par « étaient forcés d'aller à l'école ». Rappelons-nous que la plupart des enfants **n'étaient pas des orphelins**, comme à l'époque de Duplessis. C'est ainsi que débuta mon éducation personnelle. Ainsi, dans un établissement postsecondaire, j'apprenais que les Autochtones étaient si clairement invisibles. J'ai alors entrepris ma quête de l'histoire cachée des Premiers Peuples du Canada. L'histoire de mon peuple n'existait pas : avait-elle été effacée, omise, oubliée ou supprimée ? Voilà qui a soulevé chez moi cette passion de savoir : pourquoi étions-nous toujours à la fois « ici » et « nulle part » ?



J'ai découvert que la situation perdurait depuis des lunes :

**1763** – Proclamation royale : antérieure aux traités.

Seuls les peuples autochtones concluent des traités au Canada. Les traités sont des conventions importantes, non pas des transactions immobilières.

**1867** – Confédération canadienne.

**1876** – Adoption de la Loi sur les Indiens. Par cet instrument légal, les gouvernements autochtones traditionnels sont rendus illégaux. Il est interdit aux populations de chanter leurs propres chants, de porter des costumes indiens, de s'adonner à des cérémonies rituelles – dont les *potlatch*<sup>1</sup> –, de se réunir et de parler leur langue. Je l'appelle la « Loi anti-Indiens ».

1. Le *potlatch* (chinook : donner) est un comportement culturel, souvent sous forme de cérémonie plus ou moins formelle, basé sur le don. Plus précisément, c'est un système de dons / contre-dons dans le cadre de partages symboliques.

**1892-1996** – La politique canadienne sur les pensionnats indiens est en vigueur. Dans les écoles, la participation des parents et l'usage de nombreuses langues indigènes sont prohibés. Il en résulte une perte des liens familiaux et du sentiment d'appartenance. D'autres répercussions de ces politiques linguistiques se font encore sentir aujourd'hui. Les pensionnats enseignent l'anglais et le français seulement. Les langues indigènes deviennent clandestines. Autre effet dévastateur : la honte et le silence. Lorsqu'on interdit à une génération de transmettre à ses propres enfants l'héritage de la langue parlée à la maison, il s'agit d'un « suicide du langage ». Les parents répriment leur langue et évitent de parler à leurs enfants de peur que ceux-ci soient sévèrement punis comme eux-mêmes l'ont été au pensionnat.

Un grand nombre d'élèves subissent de graves sévices dans les écoles et, malheureusement, dans plusieurs communautés aujourd'hui, ces abus se poursuivent : des survivants des pensionnats, eux-mêmes victimes de mauvais traitements, continuent à adopter les comportements négatifs qu'ils y ont appris. Aussi, le fait d'être élevé en établissement ne favorise aucunement le développement d'habiletés parentales, car les victimes ont intériorisé l'idée qu'ils sont exclus de la société et que tout ce qui est indigène est de moindre valeur.

Plus de 150 000 enfants sont arrachés légalement et de force à leur foyer aimant et à leur communauté pour être envoyés dans les pensionnats qu'on désignait, à l'origine, par le terme « écoles industrielles ».



**1952** – Les Autochtones ne sont pas en mesure de retenir les services d'un conseiller juridique et ils n'ont pas le droit d'occuper des fonctions officielles. Dix étudiants autochtones seulement sont inscrits à l'université.

**1960** – Les Premières Nations obtiennent le « droit de vote ».

**1966** – *Walpole Island* devient la toute première Première Nation à signer l'entente sur l'autonomie gouvernementale. Cependant, comme les générations ayant fréquenté les pensionnats avaient commencé à discréditer tout ce qui était autochtone, notre confiance envers nos propres gens était minée et le processus se déroulait au ralenti.

**1973** – Des groupes autochtones se battent pour la gestion locale de l'éducation, et certaines nations obtiennent gain de cause.

**1990** – Crise d'Oka. La municipalité, située au Québec, décide d'agrandir son terrain de golf. Comme le plus souvent dans les communautés non autochtones, les autorités souhaitent que l'agrandissement ne s'effectue pas sur le territoire même d'Oka. Sans nous consulter

ni demander notre consentement, elles tentent plutôt d'empiéter sur un cimetière où sont enterrés des centaines d'ancêtres kaniékahakas (mohawks). La prise de conscience par les Autochtones des mauvais traitements et du souverain mépris dont ils ont fait l'objet au cours des siècles s'exprime de manière explosive.

**1991-1996** – Commission royale sur les peuples autochtones, en réaction à la crise d'Oka. Le Canada entend finalement les récriminations des peuples autochtones et instaure cette commission.

**1996** – Dépôt du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones, rapport qui a alors dévoilé l'énorme pièce manquante à l'histoire : les pensionnats indiens.

**1997** – Dépôt du rapport sur les pensionnats indiens, qui prend ensuite la forme d'un livre : *A National Crime* par John S. Milloy.

**1998** – La Fondation autochtone de guérison crée un plan d'action, étalé sur dix ans, pour aider les peuples autochtones à surmonter les souffrances, la honte et les pertes causées par des siècles de politiques gouvernementales et de lois anti-indiennes, dont la Loi sur les Indiens.

**2001** – Selon les données officielles, environ 24 000 étudiants autochtones fréquentent l'université au Canada, soit une augmentation de 2400% par rapport à 1952.

**2009-2015** – La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR)<sup>2</sup> siège partout au pays afin de trouver de nouvelles voies pour sensibiliser la population canadienne aux expériences difficiles qu'ont vécues les Autochtones.

2. <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15>

**2016** – Une ligne d'écoute pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuits<sup>3</sup> est mise en place par le gouvernement du Canada pour soutenir les Autochtones au moyen de services de consultation en français, en anglais et dans les langues crie, ojibwé et inuktitut.

#### **Nous voici en 2018.**

Environ 100 000 Autochtones n'ont pas accès aux services publics indispensables, telle l'eau potable.

150 communautés autochtones ne possèdent pas d'école locale.

Depuis des décennies, les Canadiens se font raconter une histoire de leur pays, mais c'est seulement maintenant que nous sommes entendus. C'est en partie parce que « notre » histoire en était occultée. Les Autochtones ont été l'objet d'un profond mépris. Encore aujourd'hui, je le vois dans l'expression des gens, dans leurs yeux, dans le ton de leur voix. Le peuple canadien peut encore beaucoup apprendre de son histoire. Oui, **son** histoire... car c'est bien le gouvernement canadien qui a violé nos droits fondamentaux. « Aucune population, aucun groupe dans l'histoire du Canada n'a subi une telle atteinte à ses droits humains, et ce, de manière délibérée, prolongée et à grande échelle. Pourtant, malgré une reconnaissance accrue de leurs torts passés, nombre de Canadiens n'ont pas conscience de la portée de ces injustices ni de leurs impacts. » (trc.ca)

Même si elle a été pénible à entendre, nous avons fait connaître notre vérité aux Canadiens. Certains d'entre vous l'ont entendue.

En route vers 2020 et nous nous sentons maintenant davantage inclus dans le grand tout de l'Histoire.

Merci / Niawenko:wa / Chi Meegwetch / Ginscoomadin / Thank you



Un résident de la réserve Attawapiskat, en Ontario, quitte une maison qui a été jugée impropre à l'habitation humaine.

© La Presse canadienne/Nathan Denette

3. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-premieres-nations-inuits/ressources-sensibilisation-espoir-pour-mieux-etre.html>

Konwatsitsa:wi Meloche est maman et grand-maman. Elle est enseignante de métier et conférencière passionnée par choix ! Elle est née dans la réserve de Kahnawake et a grandi dans un « shack » avec sa mère, de qui elle croit avoir gardé de profondes connexions avec ses racines mohawks. Des îles d'Hawaï aux eaux glacées d'Alaska, elle voyage afin de partager l'histoire cachée des Autochtones d'Amérique du Nord. Elle détient un baccalauréat en études françaises et une maîtrise en éducation de l'Université Concordia. Vous pouvez la contacter via [www.vistaseminars.com](http://www.vistaseminars.com)